

La plus-value d'Europol désormais renforcée



Peter De Buyscher

BRUXELLES – L'Office européen de police Europol fut créé en 1992 pour faciliter l'échange et l'analyse de renseignements sur la criminalité en Europe. Son siège se trouve aux Pays-Bas, dans la ville de La Haye, et son personnel se compose de représentants des services de répression nationaux tels que la police et la douane. Depuis le 1^{er} janvier de cette année, Europol est une agence européenne à part entière. Ce changement statutaire – entériné par la nouvelle décision du Conseil – a pour conséquence de porter dorénavant la durée du mandat de la présidence du Conseil d'administration, l'organe de gestion principal au sein des structures d'Europol, à 18 mois (durée de la Présidence en trio). En concertation avec la Belgique et la Hongrie, la délégation espagnole assure cette présidence, tandis que la Belgique exerce la vice-présidence. De plus, Europol dispose désormais d'un mandat plus étendu que par le passé. Son champ d'intervention ne se limite plus à la seule criminalité organisée, mais englobe à présent toutes les formes graves de criminalité internationale et le terrorisme. Le mandat d'Europol consiste à faciliter l'échange d'informations entre les Etats membres, à rassembler et à analyser des informations et des

renseignements, et à fournir son appui aux opérations entre les Etats membres.

Priorités

“La Belgique a la possibilité, au cours de la Présidence, de recentrer l'attention sur un certain nombre de priorités liées au fonctionnement et au Conseil d'administration d'Europol”, souligne Peter De Buyscher en les énumérant ensuite.

1. “Au cours de la Présidence belge, l'objectif sera de mettre en œuvre la stratégie Europol pour 2010-2014 afin de faire évoluer l'organisation vers un centre d'échange d'informations international.
2. Europol devra se mettre encore davantage au service de ses clients, s'adaptant encore plus aux besoins des Etats membres.
3. Le Conseil d'administration devra se concentrer sur les objectifs stratégiques et sur la plus-value opérationnelle d'Europol, plutôt que sur des matières d'ordre purement politique (liées, par exemple, à la gestion de personnel et à la gestion logistique).
4. L'efficacité et le pragmatisme doivent être le souci principal : ainsi la Belgique est le premier Etat membre qui n'organisera plus que deux Conseils d'administration au lieu

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la vice-présidence du Conseil d'administration d'Europol est assumée par le commissaire divisionnaire Peter De Buyscher, directeur de la Direction de la coopération policière internationale (CGI). Un Conseil d'administration sera organisé à Bruxelles au cours de la Présidence belge de l'UE, du 7 au 9 décembre. Il sera présidé par Peter De Buyscher. Selon ce dernier, la Belgique aura la possibilité, pendant la Présidence, de mettre l'accent sur un certain nombre de priorités belges dans le fonctionnement d'Europol.

Texte Saskia Van Puyvelde
Photo Lavinia Wouters

de trois. Ceux-ci auront lieu les 13 et 14 octobre à La Haye et les 8 et 9 décembre à Bruxelles, au Palais d'Egmont.

5. De plus, le potentiel d'Europol reste insuffisamment exploité à l'heure actuelle. Europol dispose en effet de possibilités lui permettant de devenir le premier canal d'échange d'informations en Europe, pour reprendre l'expression consacrée ‘le premier choix de canal’. A cet effet, l'engagement des Etats membres à pourvoir Europol de l'information nécessaire est indispensable. En outre, le rôle d'Europol dans la coopération opérationnelle doit être renforcé, par exemple, par sa participation à des équipes communes d'enquête et par une optimisation de l'alimentation des fichiers d'analyse (*Analytical Work Files - AWF*) qui peuvent ensuite être utilisés pour entreprendre des enquêtes communes.
6. En fin, des efforts supplémentaires doivent être consentis pour attirer l'attention des fonctionnaires de police sur le potentiel et la plus-value d'Europol. A cette fin, CGI s'emploiera, en commençant par le niveau de la police locale et fédérale, à développer un certain nombre d'initiatives pendant la Présidence belge.” ★